



https://www.lavenir.net/cnt/dmf20201117_01529760/a-mettet-les-chasseurs-s-inquietent-d-une-chasse-par-bulles-moins-performante-dans-la-regulation-les-sangliers

À Mettet, les chasseurs s'inquiètent d'une chasse par bulles moins performante dans la régulation les sangliers



Jacques Bouchat, inquiet: «Depuis juin 2020, sur une seule portion de route, on dénombre cinq collisions avec du gros gibier.»

Quatre bons chasseurs sachant chasser, on connaît tous le slogan difficile à prononcer, peuvent-ils bien chasser? Non, selon Jacques Bouchat. Depuis 50 ans qu'il chasse, une saison comme celle-ci, plombée par un virus, et réorganisée en bulles, il n'en a jamais connue. Rencontre.

Jacques Bouchat est administrateur et trésorier du conseil cynégétique de la Biesme, un vaste territoire de chasse de plus ou moins 35 000 hectares agrégeant des bois et forêts de l'Entre-Sambre et Meuse et de la Basse-Sambre. À 79 ans, ce chasseur vétérane ne tire plus le gros gibier. Il accompagne, se met parfois à l'affût du renard, se laisse tirer par ses deux grands chiens de «sang», sur la piste du gibier blessé qui, éthiquement, ne peut rester affaibli et en souffrance dans la nature.

Ce mardi, à son domicile d'Oret (Mettet), nous rencontrons un administrateur du conseil cynégétique de la Biesme inquiet. Car la seconde vague de l'épidémie a coïncidé avec l'ouverture de la chasse, et amené le comité de concertation, l'ex-conseil national de sécurité, à suspendre temporairement les grandes battues. Le Royal Saint-Hubert Club de Belgique avait obtenu une tolérance de quatre personnes. La situation a depuis évolué.

Il a répondu à nos questions.



L'évolution, ce sont des battues par bulles de 4 chasseurs?

Oui, les associations de chasseurs ont rencontré ce lundi des responsables de la Division Nature et forêts (DNF) de la Région. Il a été décidé que la chasse soit organisée en plusieurs bulles de quatre, à condition que celles-ci restent distantes les unes des autres d'au moins 50 mètres. Avec la conséquence que la convivialité ne sera pas au rendez-vous, mais on obtiendra peut-être les mêmes résultats que lors d'une chasse normale.

La chasse menée par quatre personnes, ce n'était pas jouable?

Irréalizable. Impossible d'établir un «tableau». Vous aurez peut-être la chance de tirer un sanglier, grand maximum. Il faut savoir que le sanglier est malin. Il a un flair hors pair et une ouïe performante. On dit qu'il ne voit pas trop bien mais j'en doute. Pour en tirer, il faut se mettre à bon vent, ne pas bouger.

La mesure est bien sûr temporaire. Elle ne vous convient pas?

Des battues dans ce contexte de crise, c'est ennuyeux, on y va par obligation et pas de gaieté de cœur, car on est tenus de respecter des quotas à prélever, de sangliers, de cervidés. Et quand ces quotas ne sont pas atteints, cela peut se terminer au tribunal.

L'impact de ces chasses réduites serait terrible car les populations seraient insuffisamment régulées. Le DNF avance des augmentations annuelles du nombre de portées et naissances de l'ordre de 400 %. Je tablerais plus sur 200 %. Cette surpopulation engendre des conflits entre individus, par manque d'espace, et des maladies. Il y aura des dégâts. L'impact serait aussi financier. Que l'on chasse ou pas, les administrations communales ne diminuent pas les baux.

Vous parlez de dégâts?

Les dégâts aux prairies et cultures sont tels que nous sommes parfois obligés de dérouler des kilomètres de clôture électrique, et à nos frais. Covid ou pas, quand les agriculteurs voient leurs cultures ravagées, c'est compliqué. Il faut savoir qu'une compagnie de sangliers, avec leurs groins, produit l'effet d'une charrue.

Cette multiplication des dégâts aux cultures vient d'une surabondance de glands. On parle de glandées. Quand ils en mangent trop, ils souffrent de brûlures d'estomac. Pour les apaiser, ils ont besoin de protéines, qu'ils trouvent en fouillant le sol des prairies, à la recherche de taupes, de mulots et de vers.

Y a-t-il trop de sangliers?

Il y en a. Plus à certains endroits qu'à d'autres. Ici, à Mettet, je ne peux pas dire qu'il y en a de trop, comme dans les Ardennes. Récemment, avec mon fils, on est allé dans un bois et on n'a rien vu, aucun indice de présence. Mais ils sont peut-être là. C'est une espèce qui dort le jour et sort la nuit. L'an dernier, le conseil cynégétique de la Biesme a atteint un tableau de plus de 700 sangliers, dont au moins 30 % de laies. Soit dit en passant, je n'aime pas tuer une laie, en gestation à cette époque, mais on nous l'impose.

Vous remettez en cause les quotas de chasse?

Idéalement, la Région devrait laisser à chaque titulaire d'une chasse la possibilité de la gérer comme il l'entend. Que l'on aime ou pas la chasse, il faut réguler, et le faire avec éthique. On ne tire pas des bêtes rayées, comme le marccassin, et la laie meneuse, «suitée» par ses jeunes.

Vous avez déjà perdu un mois de chasse?

On parle de prolonger la saison jusqu'en janvier, voire février. Mais, après les fêtes, qui va encore acheter du gibier?

Le sanglier, une masse noire



Les sangliers causent aussi des accidents...

La surpopulation de sangliers est problématique en ce sens qu'elle cause aussi des dégâts aux voitures. Les «cartons» sont fréquents. L'inconvénient du sanglier, c'est que vous ne le voyez pas. Leurs yeux ne brillent pas comme ceux des chevreuils, des cerfs et renards. C'est une masse noire dans la nuit.

Entre le carrefour d'Oret et l'entreprise ICM, à l'entrée du zoning, il y a un lieu de passage. Les automobilistes doivent faire très attention. Depuis juin, sur cette route, j'ai recensé trois collisions avec des sangliers et deux avec des chevreuils. Les sangliers passent à travers tout, le plus souvent au milieu de la nuit.

Quel plaisir retirez-vous de la chasse?

C'est viscéral. Ce n'est pas le plaisir de tuer, même si l'on tue des animaux, je le répète parce qu'il faut réguler, mais bien celui de se retrouver. C'est la convivialité. Au début, quand je chassais, on était moins nombreux qu'aujourd'hui, on s'arrêtait pour casser la croûte sur un coin, au grand air, avec du pâté et un verre de vin. À cette époque, ce n'était pas les sangliers qui posaient problème mais les lapins.

Le lapin, c'était le sanglier du petit gibier. Il fallait des milliers de cartouches pour réguler. Maintenant, on n'en voit plus. Pas à cause d'un abus de chasse mais du remembrement des terres, qui a amené la destruction de haies, ronces, herbes hautes, propice au petit gibier, et l'aménagement de routes à travers la campagne.